

Constitution de la Société anthroposophique : l'avenir du passé

comité. La différence est la suivante : en 1935, les membres du comité étaient en conflit entre eux, trois membres s'opposaient aux deux autres. Les trois membres étaient soutenus par une grande majorité des présents et toléraient tacitement la destitution des deux autres. Par contre, en 2018, le comité était uni et proposait le renouvellement du mandat de deux de ses membres. L'assemblée a rejeté à une majorité simple le renouvellement des deux mandats. Elle s'opposait ainsi à la volonté déclarée du comité sans que celui-ci considère ce rejet comme ayant la valeur d'une « question de confiance » – si cela avait été le cas, il aurait donné sa démission.

Je n'ai pas l'intention de revenir ici sur les campagnes qui cherchaient en 1935

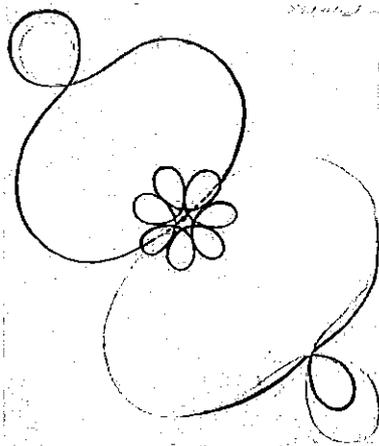
comme en 2018 à gagner les opinions des membres en vue de ces votes. Mais je veux revenir sous un angle différent sur l'importance ou non de la question de la disproportion entre le nombre des membres présents et le nombre bien plus important de l'ensemble des membres dans la Société anthroposophique en 1935 comme en 2018. Cette question a été posée particulièrement à la suite de l'assemblée de 2018. Le problème est plus ancien et concerne de fait le rapport même entre le comité et les assemblées de membres. Il me semble que ce rapport n'a pas été considéré suffisamment par le passé, et cela vaut la peine de regarder comment Rudolf Steiner l'a intégré dans les principes de fonctionnement d'une Société anthroposophique à l'occasion des deux fondations, celle de 1912-13 et celle de 1923-24.

Pour le dire en un mot : Rudolf Steiner ne pensait pas donner à l'assemblée des membres le pouvoir d'intervenir dans la composition du comité. Pourquoi ? Et comment alors se fait-il que le contraire soit devenu la pratique ?

1912-1913 : une création en dehors de toute structure habituelle

La vie de la Société anthroposophique a commencé le 8 décembre 1912 à Berlin. Le déroulement fut le suivant⁴. À l'initia-

tive de Mathilde Scholl, les responsables dans la section allemande de la Société théosophique se réunissaient pour débattre de la crise intervenue dans les relations avec Annie Besant, la présidente de la Société théosophique, crise qui durait déjà depuis plus d'un an⁵. Le soir, Marie von Sivers, Carl Unger et Michael Bauer décidèrent de se constituer en un comité de fondation d'une Société anthroposophique. Rudolf Steiner approuvait cette initiative, promettait d'aider, mais soulignait ne pas vouloir prendre de fonction ou charge administrative. En quelques jours, des formules de demande d'adhésion et des cartes de membres furent imprimées. Rudolf Steiner annonça l'événement le 24 décembre aux membres à Berlin. Le 28 décembre à Cologne, avant la première conférence du cycle sur « La Baghavad Gita et les épîtres de saint Paul », à quelques exceptions près, les participants s'inscrivirent comme membres de cette nouvelle Société. Entre-temps, Rudolf Steiner avait fait un projet de principes de base. Celui-ci fut envoyé avec les formules d'adhésion, dans les premiers jours de janvier 1913, à tous les membres de la section allemande de la Société théosophique (section formellement exclue de la Société théosophique le 7 mars 1913) et certainement aussi – la suite le montre – à différents groupes et personnes qui



Hilma af Klint, *Groupe V, Étoile à sept branches n°5*, 1908. Moderna Museet, Stockholm.

4. Documenté en détail par Alexander Lüscher : *Zur Gründung der Anthroposophischen Gesellschaft 1912/13* dans : *Archivmagazin. Beiträge zur Rudolf Steiner Gesamtausgabe*, Dornach n°11 juin 2012. Cité par la suite comme *Archivmagazin*.

5. Cette crise n'est pas l'objet de cette étude. Elle est documentée avec tous les détails dans les informations pour les membres éditées par Mathilde Scholl : *Mitteilungen für die Mitglieder der Deutschen Section der Theosophischen Gesellschaft*, 1905 à 1914 (réédité par le Rudolf Steiner Verlag) n°VII, juin 1914. p. 32-34. Cité par la suite comme : *Scholl*.

Mouvement des membres

Adhésions	
Anne-Claire DAUDIN	Maine-et-Loire
Sandy VILAIN	Hérault
Daniela POPTOMOVA	Seine-Maritime
Jean-Philippe SOUILLIER	Essonne
Marie-Hélène PÉRÉFACI	Puy-de-Dôme
Danielle LECLAIRE	Aube
Nathalie MINEAU	Orne
Marianne Afsar SOLTANI AZAD	Hautes-Pyrénées

Ont passé le seuil		
Renée WILLAIME	Meurthe-et-Moselle	17 nov. 1934 - 21 fév. 2018
Didier FLÉCHAIRE	Haut-Rhin	6 juillet 1955 - 17 juil. 2018
Marie-Christiane PONCÉ-BIANCO	Ariège	19 sept. 1951 - 25 août 2018

Démissions	
Rozenn GUÉGAN	Finistère
Roselyne COULBEAUT-GENSE	Dordogne
Clarisse QUILLET	Bouches-du-Rhône